



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/48/966
14 juillet 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
Point 35 de l'ordre du jour

QUESTION DE PALESTINE

Lettre datée du 13 juillet 1994, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration faite par le Secrétaire de presse et Directeur général de l'information et des affaires culturelles du Ministère des affaires étrangères du Japon au sujet du retour dans la bande de Gaza de M. Yasser Arafat, Président de l'Organisation de libération de la Palestine (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 35.

Le Représentant permanent par intérim
du Japon auprès de l'Organisation
des Nations Unies

(Signé) Shunji MARUYAMA

ANNEXE

Déclaration faite par le Secrétaire de presse et Directeur général de l'information et des affaires culturelles du Ministère des affaires étrangères du Japon au sujet du retour dans la bande de Gaza de M. Yasser Arafat, Président de l'Organisation de libération de la Palestine

Le Gouvernement japonais présente ses félicitations sincères à M. Yasser Arafat, Président de l'Organisation de libération de la Palestine, à l'occasion de son retour permanent dans la bande de Gaza, le 12 juillet 1994. Cet événement devrait ouvrir, selon lui, la bonne voie au gouvernement autonome transitoire.

Le Gouvernement japonais estime que l'aide financière de la communauté internationale est nécessaire alors que le gouvernement autonome transitoire est en voie de constitution, et il a promis d'affecter aux coûts de démarrage un montant de 25 750 000 dollars des États-Unis sur les 200 millions de dollars d'assistance destinée aux Palestiniens durant une période de deux ans que le Japon a annoncée l'an dernier. Sur le montant promis, une somme de 16 750 000 dollars a déjà été transmise au Programme des Nations Unies pour le développement et à la Banque mondiale. En outre, le Gouvernement japonais a récemment décidé de faire don de 9 000 uniformes à la police palestinienne.

Le Gouvernement japonais espère que l'Autorité palestinienne créera sans tarder un système efficace de perception d'impôts afin de couvrir les dépenses de fonctionnement du gouvernement autonome transitoire.
